



COMMUNIQUÉ DU MAIRE

Mardi 17 juin 2014

Aménagement de la réforme des rythmes scolaires pour la rentrée 2014

Depuis septembre 2013, la réforme des rythmes scolaires à Aubervilliers imposée par la précédente équipe municipale a soulevé de nombreux problèmes d'application et généré des mécontentements.

Aussi, comme elle s'y était engagée, la municipalité a lancé dès le mois d'avril une concertation avec les représentants de la communauté éducative pour revoir les dispositions locales de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires pour la rentrée 2014.

Ces échanges ont permis de dresser deux hypothèses et de les proposer, pour avis, aux conseils d'écoles pour concrétiser ce qui a fait consensus dans les discussions : **les cours commencent et finissent à la même heure dans toutes les écoles maternelles et élémentaires.**

Si une nouvelle fois, la majorité qui s'est exprimée dans les conseils d'école s'est prononcée pour la suspension ou l'abrogation de la réforme, décision qui n'appartient pas à la commune, l'hypothèse de commencer les cours à 8h45 et de les finir à 15h45 s'est dégagée.

La semaine s'organiserait ainsi :

Du lundi au vendredi 8h45 à 11h45 – 13h30 à 15h45 (excepté le mercredi)

Consciente du temps restreint pour mener une concertation approfondie, la municipalité souhaite bénéficier de l'année scolaire 2014-2015 pour poursuivre le travail engagé avec les parents, les équipes enseignantes, les personnels municipaux et les associations.

Elle mettra en place, dès septembre, des groupes de travail thématiques et pluridisciplinaires pour définir ensemble le projet éducatif.

Pascal Beudet
Maire d'Aubervilliers
Conseiller général